



**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017**

**VOTRE COMMUNE DÉPEND DE  
L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

A COMPTER DE CETTE DATE, VOUS DEVEZ VOUS ADRESSER  
A LA SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
POUR LES DÉMARCHES SUIVANTES :

- ❖ Les permis de conduire ;
- ❖ Les cartes étrangers ;
- ❖ Les associations ;
- ❖ Les expulsions locatives

**N'hésitez pas à contacter pour informations complémentaires  
la Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye au 01 30 61 34 03 ou 34 04  
ou à l'adresse suivante : [pref-secretariat-particulier-stgl@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-particulier-stgl@yvelines.gouv.fr)**